

Image not found or type unknown



Sarl transport tns frais de route

Par **boucheron**, le **29/07/2008 à 19:32**

Etant en création de SARL de transport, je souhaite savoir si en tant que TNS je peux avoir le remboursement des frais de route comme un salarié?

Par **sushi**, le **30/07/2008 à 14:01**

Je l'ai fait pour la création de ma société en utilisant le bareme fiscal en vigueur et en conservant tous les justificatifs. De plus, pour ce qui est des frais de transport liés à la création, je les ai fait annexer avec tous les autres frais au statut de ma société (condition pour permettre la déductibilité)